

Perdre 70 euros une  
journée ou 1 000 euros par  
mois à vie ? Mon choix est  
fait #5decembre, je suis en  
grève et je manifeste !

Avec le SNUipp et la FSU, continuons à  
créer et renforcer **le collectif** !

Se syndiquer pour l'année scolaire 2019/2020 en cliquant ICI.



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

## **2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°25**

**Sommaire** : Grève 5 décembre Direction, Changement de département, 108h, Drapeaux, Action AESH, Budget Education, Aide Entretien Direction, Réunions Info, Mesures de prévention, Postes adaptés, Hors de France, 30ème anniversaire des Droits des enfants, Marche contre les féminicides, calendrier



**Retraites** : comprendre la réforme, lutter avec la FSU pour développer les solidarités.

Plus que jamais toutes et tous mobilisé-es !

[Tout le dossier ici](#)

Lire le 4 pages spécial



**D'ores et déjà, indiquez nous l'état de la mobilisation dans votre école ici**

**Déjà des dizaines d'écoles annoncées fermées. Continuons !**



## Salaires, retraites : le coup de bambou

À une situation salariale déjà peu reluisante pour les PE, viennent s'ajouter des perspectives de pensions rabotées. Le 5 décembre sera la première date de grève et de manifestation pour refuser ce régime à points et réclamer une tout autre réforme des retraites.

C'est décidément une rude année scolaire pour les enseignantes et les enseignants des écoles. Bien sûr, on pense d'abord aux conditions de travail difficiles qui demandent aux PE, mais aussi aux directeurs et directrices, comme l'actualité l'a douloureusement rappelé, de devoir faire face, coûte que coûte, et trop souvent dans une grande solitude.

**Lire la suite**



### Quelques dizaines de collègues réunies pour soutenir la délégation d'AESH reçue à l'Inspection.

**AESH : mobilisation à Nice le 20 novembre  
à l'appel du SNUipp-FSU et du SNES-FSU**

**Le 20 novembre partout en France des rassemblements d'AESH ont eu lieu devant les DSDEN et rectorats.**

Localement, le rassemblement a eu lieu à 12h30 devant le rectorat de Nice. Une délégation a été reçue par le DASEN.

Contrairement aux promesses annoncées, la rentrée 2019 a été chaotique pour les accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH) : temps incomplets subis, non renouvellements massifs, salaires non versés avec des acomptes parfois indécentes, affectations aberrantes, retard dans la transmission des contrats, services de gestion saturés...

A cela s'ajoute une nouvelle gestion localisée qui entraîne de nouvelles dégradations des conditions de travail des AESH avec la généralisation des accompagnements multiples, plus de flexibilité dans les emplois du temps et la mutualisation des moyens humains.

inclusion  
élèves  
perturbateurs  
souffrance des  
personnels

## Une réunion initiée par le SNUipp-FSU s'est tenue ce matin sur le thème de l'inclusion scolaire

20 collègues présents : ERSH, Psychologues de l'Education Nationale et coordonnateurs d'Ulis école. Des échanges très fructueux et enrichissants. Un compte-rendu est en cours et sera diffusé.



## Direction d'école : de timides avancées, mais le compte n'y est toujours pas...

Une journée de décharge exceptionnelle en novembre ou décembre, un moratoire jusqu'à la fin de l'année civile sur les enquêtes réclamées aux écoles, la mise en place de comités de suivi, voici les trois annonces du ministère lors du Comité technique ministériel du 13 novembre à destination des directeurs et directrices.

De premières mesures qui restent nettement insuffisantes et qui doivent en appeler d'autres pour une réelle amélioration de leur situation.

LIRE la suite [ICI](#)

Le SNUipp-FSU rappelle combien les directeurs et directrices jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de l'école et l'urgence à répondre à la dégradation de leurs conditions de travail. De la même manière, le ministère employeur doit garantir bien-être, santé et sécurité au travail de tous les personnels.

Afin que les propositions du CTM ne soient pas vécues comme un pis-aller, le SNUipp-FSU demande solennellement au ministre de prendre rapidement d'autres mesures concrètes.

**LIRE le 4 pages SNUipp-FSU spécial DIRECTION ici**



Le SNUipp-FSU analyse le questionnaire ministériel : [Tout est ici](#)

**Notre dossier ici**



**PERMUTATIONS Informatisées - 2019-2020: c'est parti !**  
**Première erreur du ministère : et après ils veulent se passer de nous !**

Le SNUipp-FSU est intervenu auprès de la DGRH pour signaler une erreur dans le calculateur de barème qui ne prend pas en compte une partie des points liés à l'ancienneté de fonction dans le département.

Les dix points par tranche de cinq ans, au delà des trois ans de base, ne sont pour l'instant pas comptabilisés. L'erreur devrait être corrigée rapidement.

**ATTENTION aussi** : Il est aussi nécessaire d'être vigilant sur des situations particulières puisque la page d'accueil du barème ne permet pas intuitivement de faire comptabiliser les points concernant le rapprochement de conjoint, l'autorité parentale conjointe, ou les situations de parent isolé ou CIMM (Centre des intérêts matériels et moraux).

Il faut donc cliquer sur le bouton « modifier » pour accéder au second écran qui permet de renseigner ces éléments. Or l'instruction de cette page invite à «si des éléments sont erronés, cliquez sur Modifier».

**Bref une information peu intuitive que les représentants du SNUipp-FSU ont également fait suivre à la rue de Grenelle.**

## **CALENDRIER**

- ▶ 14 novembre 2019 : Parution de la note de service au BO
  
- ▶ **du 19 novembre au 9 décembre 2019 MIDI** : Saisie des vœux sur IPROF (SIAM)
  
- ▶ **du 10 au 18 décembre** : Confirmation de la participation et envoi des pièces justificatives à l'IA (cachet de la Poste faisant foi).
  
- ▶ **jusqu'au 21 janvier dernier délai** : Demandes tardives pour rapprochement de conjoint ; modifications de situation familiale.
  
- ▶ **22 Janvier** : Affichage des barèmes dans SIAM.
  
- ▶ **du 22 janvier jusqu'au 5 février** : Rectification possible des barèmes dans les IA si erreurs ou modifs [sur sollicitation des enseignants. Le SNUipp-FSU se rendra disponible pour aider dans les démarches.](#)
  
- ▶ **14 février dernier délai** : date limite de réception par le Ministère des demandes d'annulation de participation.
  
- ▶ **Résultats prévus : le 2 mars 2020**

**Toutes les infos sur notre site: [ICI](#)**

**Ces documents ont pour but de vous faire connaître les règles et les modalités de ces opérations.**

**Celles-ci sont parfois complexes, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions ou pour être conseillé.**

**A NOTER: Avant le 30 Novembre, - COPIE au SNUipp-FSU**  
pour les collègues qui souhaitent faire état d'une demande au titre du handicap

En parallèle de la saisie sur SIAM - Document type à renvoyer à l'IA (+ pièces médicales, courrier...)

Conditions, documents, toutes les infos **ICI**

**Permutations informatisées: première conséquence directe de la loi** du 6 août 2019 sur la fonction publique qui change les attributions des Commissions Administratives Paritaires qui ne seront plus consultées sur les questions de mobilité.

**La conséquence de cette loi est la dépossession des délégué-es des personnels de leurs prérogatives en matière de vérification et contrôle des opérations dans les instances paritaires.**

Les modalités d'information prévues dans le cadre des Lignes Directives de Gestion ne garantissent pas la transparence des opérations. Ces nouvelles modalités ne garantiront plus la transparence et l'équité dans les opérations de mutation (dès le 1er janvier 2020) et ensuite sur les carrières, **livrant ainsi les collègues à l'arbitraire de la hiérarchie et à l'opacité.**

**Par conséquent, plus que jamais, pensez à communiquer l'ensemble de votre dossier (demande et PJ) aux élu-es du personnel SNUipp-FSU pour vérifications de barème et de votre situation.**



### **Drapeaux français, européens.. et niçois dans les classes !**

Rappelons que les écoles ont reçu vers la fin septembre un mail du Ministère proposant gratuitement des affiches à apposer dans les salles de classe suite à l'insertion dans le Code de l'Education l'article suivant :

*« Art. L. 111-1-2.-L'emblème national de la République française, le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, le drapeau européen, la devise de la République et les paroles de l'hymne national sont affichés dans chacune des salles de classe des établissements du premier et du second degrés, publics ou privés sous contrat. »*

**La présence stricto-sensu des drapeaux dans les salles de classe ne peut être imposé aux collègues si des Mairies voulaient se montrer plus "entreprenantes" ou**

dans la surenchère. Sachant que les porte-drapeaux occupent une place conséquente dans nos petites classes déjà souvent étriquées.

**Le SNUipp-FSU 06 a saisi notamment la Mairie de Nice à ce sujet puisque le Maire souhaite équiper toutes les classes de la commune de 3 drapeaux (français, européens, niçois).**

Le SNUipp-FSU a rappelé que les affiches sont légitimes et suffisantes dans le cadre du respect de la loi et que les fonds débloqués à ce titre pourraient permettre d'autres investissements plus judicieux pour les écoles.

**Le SNUipp-FSU soutiendra tous les collègues qui refuseront ou enlèveront ces drapeaux.**

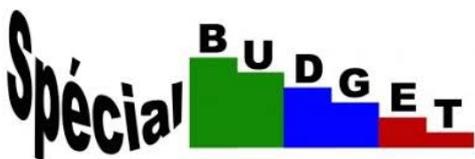


## L'éducation prioritaire au rapport

Le report de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire ainsi que le rapport Azéma-Mathiot pour refonder cette politique ont été rendus publics lors de la conférence de presse de Jean-Michel Blanquer le 5 novembre dernier. Des propositions qui remettent en cause la politique nationale actuelle.

Le rapport Azéma-Mathiot Mission territoires et réussite propose de « maintenir et de renforcer l'éducation prioritaire » en laissant la gestion des REP+ sous la tutelle du ministère tandis que celle des REP et des écoles dites « orphelines » seraient confiée aux académies sous la responsabilité du rectorat. Le ministre de l'Éducation nationale annonce par ailleurs le report de la révision de la carte de l'éducation prioritaire à 2021.

*Lire la suite*



## Budget éducation en progression mais insuffisant

Le budget alloué à l'éducation progresse de 2% mais reste en-dessous de celui des pays comparables de l'OCDE. Les créations de poste ne suffisent pas à abonder les besoins et sont pris sur le second degré.

Pour 2020, le budget alloué à l'éducation est en hausse d'un milliard d'euro, soit 2 % de plus que celui de 2019. Une bonne nouvelle ? Pas si simple.

**Lire la suite**



Le guide d'aide de préparation de l'entretien direction version 2019 élaboré par les militant-es du SNUipp-FSU 06 est : [ici](#)

Commissions d'entretien prévues les mercredis 27 novembre et 11 décembre 2019



## Réunions SNUipp-FSU

La participation aux réunions d'information syndicale hors temps de travail ouvre droit à récupération sur les animations pédagogiques et la journée de solidarité. Il suffit juste d'informer l'IEN 48 h à l'avance de la participation à la réunion. Vous n'avez pas à remplir d'autorisation d'absence. Un justificatif de présence sera délivré à l'issue de la réunion.

**\*\* Vendredi 22 novembre 13h30** au local du SNUipp-FSU

Formatrices et formateurs en alerte !

Lire [ICI](#)

**\*\* Mercredi 27 novembre - 9 h**

Spéciale REP/REP + et ouverte à toutes les enseignantes et tous les enseignants de CP/CE1 et/ou concerné-es par des visites de classe dans le cadre du plan Villani-Torossian.

**LIRE ICI**



## Mesures de prévention et d'accompagnement des personnels enseignants du premier degré confrontés à des difficultés de santé - Rentrée 2020

- ▶ Cela concerne 3 types de demandes possibles
- ▶ demandes de PRIORITES médicales pour le Mouvement (avant le 26 JANVIER)
- ▶ demandes d'allègements de service (avant le 26 JANVIER) ;
- ▶ demandes d'aménagement du poste de travail (avant le 29 MARS)

**COPIES au SNUipp-FSU; n'hésitez pas pour toute question !**

Les INFOS :[ici](#)



## Postes adaptés de courte durée ou de longue durée pour la rentrée scolaire 2020

Demandes avant le 6 DECEMBRE 2019

- ▶ N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !
- ▶ COPIES au SNUipp-FSU pour suivi !

La circulaire et les infos du SNUipp-FSU : [ici](#)

---

## Télécharger la brochure du SNUipp-FSU

---



### Droits de l'enfant 20 novembre 2019 - 30ème anniversaire de la CIDE

#### Dans le département, à l'appel de plusieurs partenaires

(FCPE 06, SNUipp, FSU, MRAP, Syndicat des avocats de France, RESF, Tous citoyens, PCF 06 avec le soutien de Somico et d'Habitat et citoyenneté)

**un rassemblement (et conférence de presse) a été initié ce jour devant le Palais de Justice à NICE**

POUR rappeler les engagements pris par les Etats signataires et demander qu'un bilan soit fait pas les pouvoirs publics sur la traduction dans les faits de cet engagement dans notre département : accès à l'école pour tous, cantines, transports, loisirs, santé, hébergement, épanouissement, émancipation ...



### KIT PEDAGOGIQUE

D'autre part, un collectif d'organisations dont ATD Quart Monde, Amnesty international, le SNUipp et la FSU met en ligne un kit pédagogique pour aborder avec les enfants de 7 à 13 ans la problématique des droits de l'enfant. **Un dossier très complet alors que le 20 novembre la Convention internationale des droits de l'enfant fête ses 30 ans.**

**Tout est ICI**

---



## **FEMINICIDES : Marchons contre les violences sexistes et sexuelles**

### **Le SNUipp et la FSU appellent à se joindre aux manifestations contre les violences sexistes et sexuelles du 23 novembre**

**Rendez vous Place Masséna à NICE à 14 h 30.**

Alors qu'on dénombre déjà plus de 120 féminicides depuis le 1er janvier 2019, le gouvernement mène une opération de communication avec son Grenelle des violences conjugales. Derrière cet écran de fumée, il entend éluder les problèmes de fond qui demeurent : Qu'en est-il du traitement des autres formes de violences faites aux femmes (violences sexistes et sexuelles, inégalités sociales/professionnelles/salariales ...) ? Des moyens budgétaires nécessaires pour lutter contre toutes les formes de violences et les inégalités, alors que le Projet de Loi de Finances et de la Sécurité Sociale 2020 prévoit des coupes budgétaires ? De la prévention des violences par la promotion d'une l'éducation à l'égalité ? Des inégalités Femmes/Hommes que le projet de réforme systémique des retraites va renforcer ?

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes instaurée par l'ONU le 25 novembre (depuis 1999), les féministes ont choisi de décliner cette journée le samedi 23 novembre, afin de favoriser la mobilisation.

Vous trouverez le texte d'appel du collectif national « Nous Toutes » dont la FSU est signataire.

Il est trouvable sur le site [change.org](https://change.org) sous la forme d'une pétition : **Pour en finir avec les féminicides et les violences sexuelles, je marcherai le 23 novembre**

Mobilisons nous afin de faire entendre la voix de toutes les femmes pour que l'impunité cesse et afin de faire du 23 novembre une journée d'action puissante pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles, avec les féminicides et exiger des mesures ambitieuses ainsi que les moyens d'y parvenir.



**Vendredi 22 - 13h30** : Réunion SNUipp-FSU spéciale formatrices/formateurs (PEMF, CP)

**Samedi 23** : Rassemblement et manifestation Place Masséna à 14 h 30 contre les féminicides

**Mercredi 27 - 9 h** : Réunion SNUipp-FSU spéciale REP/REP + - Ouverte aussi aux collègues de CP/CE1 et/ou concerné-es par des visites de classe dans le cadre du plan Villani-Torossian.



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

**PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

**SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -**

**Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)**

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice**

**Tél : 04 92 00 02 00**

**SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>**

**Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)**